

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de **Permis d'urbanisme**.

Le demandeur est la **SRL M&S Business Sport-Invest** dont les bureaux se trouvent Rue de Boussu 100A à 7333 Tertre.

Le terrain concerné est situé Rue de l'Aisette à 7321 Blaton et cadastré BERNISSART 5 DIV/BLATON/ section C n° 296B.

Le projet consiste en "**la construction d'un complexe sportif comprenant 4 terrains de padel couverts et une cafétaria**" et présente les caractéristiques suivantes :

Bâtiment de type industriel un seul volume à toiture plate implanté sur l'arrière de la parcelle afin de permettre un parking à l'avant - Dimensions : L 56m - l max 28m - H ± 10,50m - Matériaux : façades en béton silex de ton beige et partiellement bois, châssis aluminium anthracite.

Article R.IV.40-2.§1-2°: « construction ou reconstruction de bâtiments dont la profondeur est supérieure à 15m et dépasse de plus de 4m les bâtiments situés sur les parcelles contiguës ».

Le dossier peut être consulté, sur RDV, tous les jours ouvrables, sur RDV, de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15, à l'adresse suivante : Service des Travaux, Rue du Fraity 76 à 7320 Bernissart.
(Durant le mois de juillet, le service est accessible de 7h15 à 13h15.)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Patrick Dujardin (+3269590065 - patrick.dujardin@bernissart.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25/06/2026 au 15/07/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Bernissart - rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : patrick.dujardin@bernissart.be

PAR LE COLLEGE :

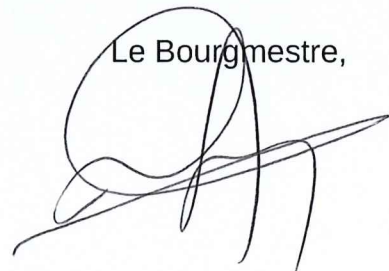
La Directrice générale,



Véronique BILOUET



Le Bourgmestre,



Roger VANDERSTRAETEN